

Vote pour le projet de passage de sous-pression



??


GOUVERNEMENT

??

Les membres de l'ASA doivent voter. Quel est notre avis ?

Mais il faut mettre les choses dans le contexte : quel est l'avis du gouvernement ?

The diagram is enclosed in a blue border and contains the following elements:

- At the top center is the French Government logo (a stylized map of France) above the word **GOUVERNEMENT**.
- On the left is a photograph of a long, straight concrete gravity canal running through a rural landscape.
- Below the gravity canal is the word **Gravitaire** in red text.
- On the right is a photograph of a blue pipe being installed in a trench, with a yellow excavator nearby.
- Below the pressure pipe is the word **Sous Pression** in blue text.
- At the bottom center is a blue square icon with a white checkmark. The top-left corner of the checkmark is a red and white checkerboard pattern.

Tous les services de l'Etat (DDTM, DREAL) et l'administration décentralisée (département, région, agence de l'eau ...) nous poussent dans notre région à passer

au gravitaire.

GOUVERNEMENT

Plantes de rive VS crues

agriculture

écologie

climat


On peut être d'accord ou non avec les raisons de l'Etat.

Le gouvernement essaye d'avoir une vision globale de la Gestion de l'eau :
agriculture,
écologie,
sinistres (les crues ne sont plus arrêtées si les plantes de rives sont mortes)...
et d'anticiper sur les problématiques de demain (baisse des niveaux des rivières et besoins en irrigation en hausse).
On a le droit de ne pas être d'accord avec le Gouvernement. Mais...




GOUVERNEMENT

Mais ils ont une politique de la carotte et du bâton, en visant notre portefeuille. Le Gouvernement nous pousse dans une direction.




Comparons les 2 scénarios sur les années à venir :



GOUVERNEMENT

Gravitaire

- Suppression des subventions pour la réfection des canaux (depuis 20xx) 
- Arrêtés sécheresse : plus fréquents, plus durs 
- Perte récolte, Abonnement SCP
- Hausse de la redevance Agence de l'eau : 2 k€ ⇒ 4 k€ 

Sous Pression

- Subventions passage sous pression 80% 
- Economie d'eau de 66% ⇒ bon élève 
⇒ limitations moins sévères sur le droit d'eau ?
- Hausse de la redevance Agence de l'eau 



Les lâchures de la SEM

Lâchure : « Évacuation contrôlée ou forcée d'eau stockée dans un barrage réservoir »

SEM : Société des Eaux de Marseille est le gestionnaire du Canal de Marseille pour le compte de la Métropole AMP

Point de vue de la SEM : eau trop chaude



Lâchures

- Tolérées mais contraires à la réglementation (amendes) - €
- A permis à l'ASA d'éviter une coupure d'eau au pire moment en 2019, 2020 et 2022



⇒ arrêt des lâchures ?!

Ombrières photovoltaïques

Couverture des réserves d'eau et des canaux :

- production d'énergie +++ €
- évite à l'eau de chauffer (économie sur Javel) + €

On ne connaît pas l'avenir mais à la place de la SEM que choisiriez-vous ? un risque d'amende ou un profit ?



2 scénarios pour l'ASA



Continuer le Gravitaire

- Assumer 100% des coûts de réfection des canaux
⇒ hausse régulière des coûts d'entretien et emprunts d'investissement (réfections prévues en 20xx ?)
- Coupures franches en période de + fort besoin d'irrigation
- Aucune subvention si l'on change d'avis plus tard
- Mal vu par l'Etat
- Pb de voisinage (inondation, rejets)

Passer Sous Pression

- Subventions pour passage sous pression
- Suppression des tours d'arrosage
- Au pire 1 jour sur 2 en cas de crise
- Hausse des coûts +30% ?
- Investissement et charges matériel de micro-irrigation
- Bien vu par l'Etat
- Dynamisation de l'agriculture, nouveaux agriculteurs

Le passage sous pression n'est pas exempt d'inconvénients

S'il faut assumer les travaux d'entretien des canaux, la réfection des ouvrages d'art sans subvention :

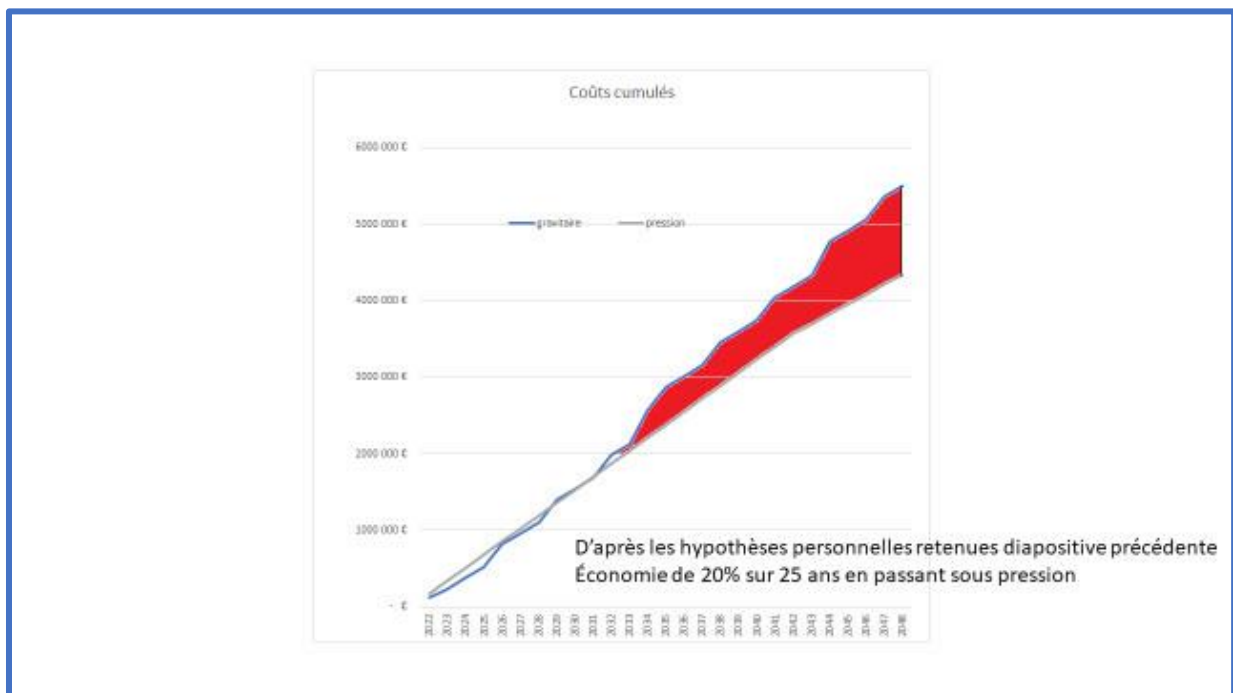
Année	cumulé		Description	cumulé	
	gravitaire	gravitaire		pression	pression
2022	115 000 €	115 000 €	réduction des frais d'entretien depuis 5 ans	170 000 €	170 000 €
2023	115 000 €	230 000 €		170 000 €	340 000 €
2024	145 000 €	375 000 €	2 gardes + rattrapage	170 000 €	510 000 €
2025	145 000 €	520 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	680 000 €
2026	295 000 €	815 000 €	150 K tous les 3 ans	170 000 €	850 000 €
2027	145 000 €	960 000 €		170 000 €	1 020 000 €
2028	145 000 €	1 105 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	1 190 000 €
2029	295 000 €	1 400 000 €		170 000 €	1 360 000 €
2030	145 000 €	1 545 000 €		170 000 €	1 530 000 €
2031	145 000 €	1 690 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	1 700 000 €
2032	295 000 €	1 985 000 €		170 000 €	1 870 000 €
2033	145 000 €	2 130 000 €	entretien barrage 300K/10ans	170 000 €	2 040 000 €
2034	445 000 €	2 575 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	2 210 000 €
2035	295 000 €	2 870 000 €		170 000 €	2 380 000 €
2036	145 000 €	3 015 000 €		170 000 €	2 550 000 €
2037	145 000 €	3 160 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	2 720 000 €
2038	295 000 €	3 455 000 €		170 000 €	2 890 000 €
2039	145 000 €	3 600 000 €		170 000 €	3 060 000 €
2040	145 000 €	3 745 000 €	entretien canal sans subvention	170 000 €	3 230 000 €
2041	295 000 €	4 040 000 €		170 000 €	3 400 000 €
2042	145 000 €	4 185 000 €		170 000 €	3 570 000 €
2043	145 000 €	4 330 000 €	entretien barrage 300K/10ans	129 000 €	3 699 000 €
2044	445 000 €	4 775 000 €		129 000 €	3 828 000 €
2045	145 000 €	4 920 000 €		129 000 €	3 957 000 €
2046	145 000 €	5 065 000 €	entretien canal sans subvention	129 000 €	4 086 000 €
2047	295 000 €	5 360 000 €		129 000 €	4 215 000 €
2048	145 000 €	5 505 000 €	entretien canal sans subvention	129 000 €	4 344 000 €
		+ Inflation			+ Inflation

Coût en restant en gravitaire :

- Rattrapage des travaux d'entretien (économisés depuis 2017 dans la perspective du passage sous pression)
- 2 gardes-canal pour être plus réactif sur les gênes et dangers (submersion école Pomme de Pin, riverains)
- Réfection des canaux : nb km / an (on reboucle les 40km au bout de x années)
- Réfection des ouvrages d'art (barrage, ...) tous les x années

Je pense que les coûts ne sont pas en défaveur du sous-pression.

A noter que le scénario « actuel » présenté diapo 25 en séance est un scénario temporaire où l'ASA a choisit de limiter les coûts d'entretien en prévision du passage sous pression. Ce n'est pas représentatif des années à venir si l'on reste en gravitaire.



Octobre 2022



Les subventions pour 3 200 000 €
ont été accordées cette année.



VOTE

= accord pour bénéficier d'un cadeau de 3,2 millions d'€uros
= accord sur les emprunts court et long terme
= accord pour le passage sous pression

A noter que si l'on refuse maintenant les subventions qui nous ont été accordées alors nous serons barrés de la liste pour de nombreuses années car toutes les administrations ont passé du temps et des efforts pour valider ces subventions.

Personnellement je regretterai la disparition de ces canaux, de ces petits écosystèmes plein de vie et de fraîcheur

mais je sais que des canaux à secs en période de sécheresse n'ont aucun intérêt, d'autant plus si on paye le prix fort de leur entretien.